L'importation des Tissus de coton EN PERSE

ET LA CONCURRENCE ANGLAISE & RUSSE

Les renseignements suivants, concernant l'importation de tissus de coton en Perse, en 1892-43, ont été extraits d'un rapport du consul d'Angleterre à Resht, rapport basé, paraît-il, sur les données fournies par un spécialiste.

Malgré la proximité de la Russie et le bon marché des frets par la mer Caspienne, environ 75 p. c. des tissus de coton éerus et imprimés vendus dans la province de Resht proviennent de Manchester. La majeure partie de ces articles arrive à Resht par voie de Tabriz et le reste vià Bagdad.

Les négociants indigénes ne vendent pas les tissus de coton importés contre espèces, mais acceptent en paiement des produits de la province, tels que la soie. les frisons et le riz. Les négociants de Resht qui opèrent de la sorte, envoient la soie à Tabriz, où il existe des manufactures indigénes; les frisons sont expédiés à Constantinople et le riz à Tabriz pour la consommation locale.

Malgré la prime que le gouvernement russe accorde pour l'exportation des tissus de coton, le consul ne croit pas que l'article anglais sera détrônéen Perse, excepté cependant dans la province de Meshed.

Pendant l'exercice écoulé, des négociants de

de Meshed.

Pendant l'exercice écoulé, des négociants de Moscou ont consigné, à Téhéran et à Tabriz, plusieurs centaines de balles de tissus de coton imprimés, mais cette opération a, paraît-il, luisse une assez forte perte aux négociants russes.

Si les importateurs de tissus de coton de fabrication de la lorge crédities de la lorge crédities de la lorge crédities.

cation russe pouvaient accorder les longs crédits que font les firmes de Manchester, il est assez proque font les firmes de Manchester, il est assez pro-bable qu'ils arriveraient à supplanter l'article anglais. Mais comme les industriels russes sont eux-mèmes obligés de payer un intérêt de 12 p. c. l'an, pour l'argent dont ils ont besoin, il leur est relativement difficile de faire des affaires avec la l'erse, où les paiements n'ont généralement lieu qu'après huit ou dix mois. Encore est il bon de faire remarquer que, pour des paiements effec-tués en déans cette période, il est accordé un escompte, les crédits étant généralement beaucoup plus longs.

plus longs.

A part quelques exceptions, tous les négociants persuns, même les plus importants, operent de la sorts; la plupart d'entre eux ne disposent que d'un capital très restreint, aussi donnent-ils généralement la préférence, pour l'achat de marchandises, à ceux qui leur accordent les plus longs crédits, même quand les prix sont un peu plus élevés.

L'endant les deux dernieres aunées, les importateurs russes ont éprouvé de sérieuses difficultés pour la remise de leurs fonds, par suite de la forte dépréciation subic par la monnaie d'argent persanc.

sane. En général, ce sont les tissus de coton anglais qui sont préférés en Perse; ils sont plus appropriés au gont des indigénes et obtiennent des prix plus élevés que l'article de fabrication russe. Les tissus imprimés russes sont généralement de meilleure qualité, mais, par contre, plus étroits que les articles similaires anglais. Jusqu'à présent, la Russie n'a pas encore importé en l'erse de tissus de coton

Pendant l'année 1802, près de 2.000 balles e Pendant l'année 1812, près de 2,000 banes de tissus de coton écrus et imprimés de provenance aughaise ont été importées en Perse; de ce nombre, 500 balles sont arrivées par Bagdad et Ispahan et le reste vià Tabriz. Les importations de tissus de fabrication russe se sont élevées pendant la même année, à environ 1,000 balles.

NOUVELLES DU JOUR

naigré l'opposition des socialistes et des libéraux.

Les grandes manceuvres l'aliennes.

Rome ter mars. — Les hommes de la première entérance de la classe 1888 ont été envoyes en congé limite, a bruit court que, dans un hut d'économie, les grandes nanceuvres d'éte n'aucraient pas lieu.

Mufiuerle dans une école de la marine à Venise, ter mars. — Les grave mulinerie s'est produite l'ecole des élèves mécaniciens de la marine. A l'heure i dimer, les 300 clèves out renverse les tables aux cris et de les sous-officiers! » école a été consignée en attendant la décision du mistre de la marine.

La révolution au Brésil Intervention armée de diverses pu

Intervention armée de diverses puissances Loudres, let mars. An début de la siance de la lambre des Communes, sir Edward Grey a déclaré, qu'à a suite d'une entente entre les commandants des navres iglais, français, italièms, hollandais, portugais et améri-nirs, l'amiral de Melto sera informé que toute attaque ontre lito-de-Janeiro sera emprénde par la force, si cela st nécessaire, par les navires étrangres. Associé à celte commandant allemand ne so-d'estagnet le commandant allemand ne so-d'estagnet outpatible avec la neutratité stricte que son gouverno-neut se propose de maintain de sirve que son gouverno-neut se propose de maintain de la comma de de la Lisbonne, let mars. L'étiegramme du Brésil an once que les insurgés se sont emparés de la place forta tel 1,2 né. Après 25 jours de siège, les troupes du gouver-ement ont perdu l'étieraux, 21 officiers et don hom-les.

t'a discours de M. Gladstone à la Chambre des Lords

a la Chambre des Lords
undres, 427 mars. — A propos du projet de loi sur
conseils de paroisses M. Gladstone fait une vérdable
aration de guerre à la Chambre des Lords, Il déclare,
infet, que le gouvernament, soucieux de metre fin,
r la dignité du Parlement, aux renvois successifs de
rojet d'une chambre à Pautre, a décide d'accepter les
udements de la Chambre des Lords, mais en profescontre eux et avec l'intention de les faire disparaitre
tard.

Le gonvernement constate avec tristesse que les Lords combient se proposer d'annihiter le travait de la Cham-ment de communes. Le différent doit être vide en dernier essort par l'attorité supérieure de la nation. La motion de M. Cladstone est adoptée. La Chambre s'ajourne à landi pour clore sa session. Lette s'ance sera mémorable comme ayant inauguré une querre formidable entre la Chambre héréditaire et la

L'état de M. Burdeau.— Retraite probable Pais, for mars, — La Presso di, el nons reproduisons son information sons reserves, qu'on dissimule a grand peine datts l'enformer de M. Burdeau, les crises de fati-gue qui l'assaillent depuis quelque temps et qui r'esui-lent d'une affection cardiaque asses inquielante.

Parents désaturés. — Double condamnation à mort Rennes, for mars. — La cour d'assisse a condamné à mort, aujourd'hui, les époux Milion, domicilés à Rennes. Its étaient accusés de s'être rendus compobles de coups et biessures ayant occasionné la mort, sur la personne de leur enfant agé de 7 ans.

Lord Dufferin et M. Carnot

Paris, 4er mars. — La Cocarde annoncait aujourd'hui que sur la demando du president de la République, lord bufferin, ambassadent d'Augitetere, affait prochainoment quiter Paris.

Une note officience deinent es soir cette nouvelle qui ne reposerait sur aucun fondement.

La démission de M. Gladstone

Londres, der mare. — La Pall Mall Gazette publie, dans une edition spéciale une declaration dont voir les principaux passagnes inons nous permettent de précises la nou
« Nes informa avious donnée le 31 janvier que M. Gladstone sera recut le 12 mars, par la ficine à l'aquelle il remettra sa démission. « Cette démission sera rendue publique, Le lundi sui-

ettra sa demission.

Cette demission sera rendue publique. Le lundi sui
4, Sa Majeste la Reine appellera lord Rosebery; il n'
a pas de dissolution. M. Gladstone ne fera très probament plus pactie du cabinet, mais il restera à l
imbre des Communes. »

Essai de mobilisation en Allemagne

Besal de membracue en de la commission in budgel, au cours de la discussion du budgel de la narine, le vice-amiral Hofmann, sous-secrétaire d'État déclaré que le gouvernement a l'intention de fair ette année un essai de mobilisation qui sera, si possible enouvelé tous les ans.

Les courses d'Auteuil
Paris, ter mars. — Prix Rigolello: 1er, Chandernagor;
2e, Grenat; 3e, Nep. — Prix de Saint-Cloud: 1er, Remember et Coriolan; 2e, Bead-Heat; 3e, Blanc-Bec, — Prix de Bulle: 1er, Surconf; 2e, Mauvais Signe. — Prix Rivolhèse: 1er, Loutch; 2e, Verlige: 3e, Cheby. — Prix Budres: 1er, Houdon; 2e, Le Druide; 3e, Oheby. — Prix Budres: 1er, Houdon; 2e, Le Druide; 3e, Oheby. — Prix Rouble: 1er, Espoir; 2e, Fin-de-Siècle; 3e, Monicalm.

La décoration des inattuteurs

Les instituteurs et institutrices qui ont recu une médaile d'argent en récompense de leur zèle et de la bonne tenue de leurs classes, sont désormais autorisés à porter à la houtonnière le ruban auquel est suspendu cet misgigle.

gne. Ce ruban est violet et bordé de jaune, pour qu'on

uisse le confondre avec la décoration académique. On se souvient que pareille faveur a éle demandée lusieurs roprises par les mutanistes récompensés ; ministre de l'intérieur et dont la médaille est susp ue par une hélère à un ruban morce noir et borde leu. Ils attendent toujours.

bleu. Ils attendent tonjours.

Le Matin public une interview du comte d'Haussonville, dans laquelle le représentant du comte de l'aris
declare mexacles certaines affirmations du Figoro,
f'après lesquelles les chefs du parti royaliste auraieut
renoncé à futter désormais.

« Le parti royaliste, a-t-il dit, est prêt à s'imposer tous
es sacrifices comme par le passé. Les sacrifices pécuniaires ont éte réduits, je n'en disconviens pas, mais ils
e pouvaient rester ce qu'ils étaiert pendant fa période
lectorale. »

Un démenti à M. Clémenceau

Un dement a m. Commune du faine La Patrie faisait entendre hier que l'auteur du faineu degramme envoyé avant les fêtes russes à notre in-stre à Copenhague : Empôchez veuir balcaux fran-ais. Celà consoliderait le ministère. » était M. Clémer

eau.

Ce deriver a démenti ce fait ce malin dans la Justice
Ce soir, M. Dauriat, directeur de la Patrie, répond:

"J'ai sur M. Clémenceau cel avantage que personne uoutera de ma parofe. Or, jaffirme à nouveau que l'inormation publice hier dans la Patrie émane d'une per
onne dont la sincérte et la loyauté sont pour moi ai
ressus de lout soupeon.

Au Conseil des ministres

Paris, ter mars. — Les ministres se sont rénnis tatin en Conseil de cabinet au ministère des Aflai trangères sons la présidence de M. Casinir Périer. La delibération à porté sur les interpellations, questi propositions de loi à l'ordre du jour des deux Che

L'INCIDENT DUMAY M. Spuller acceptera de répondre samedi à la question 9 M. Benys Cochin, sur les déclarations qui auraien lé faites par M. Dumay, directeur des cuttes, à l'occa ion du recours formé devant le conseil d'Étal contre urrêbi du maire de Saint Denis.

Le ministre établira dans quelles conditions le conseil d'Etal contre un company de langage tenu par le directeur des cuttes dans cette affaire, ainsi que langage tenu par le directeur des cuttes dans cette cironstance.

onstance. L'INTERPELLATION BAUDRY-D'ASSON Il a été aussi question de l'interpellation audry-d'Asson relative au décret visant le handi yed Asson relative au décret Visant les labriques et consistoires.

M. Spuller répondra à l'auteur de l'interpellation, mais nois ferons remarquer que le début ne doit intervenir qu'après celui sur les interpellations de M. Tirrel, concernant la crise agricole, de M. Ricard (Colte-d'or) relative aix tartis de transport et de M. Brousse sur les fraude et les falsifications dans la vente des vius.

M.M. Birdeau, Marty, Johnard répondront à chacun de interpellateurs : le gouvernement déclarera qu'il es contre le titrage, contre le moniflage, et qu'il maintien son projet réglementant le sucrage.

LES FONDS SECRETS.

LES FONDS SEÖRETS

Enfin, le Conseil s'est occupé de l'incident
t suite de la délibération de l'extrême-gau
ant les fonds secrets.

La santé de Léon XIII e de Rome au *Daily Chronicle* ; re Kueip a été consulte par le pape sur l'état de

nepeche de Konie au *Ducty Caronicie*.

« Le père Kueip a été consulte par le pape sur l'état de santé.

» Le père Kneip est d'avis que la vie de Sa Saintete at se prolonger jusqu'au commencement du nouveau

Asphyxiées par un poble mobile ins, ler mars. — Les pobles mobiles vie e nouvelles victimes : une üllette de quat obléans, a de asphyxiée cette mult par le létères d'un de ces appareils au moyen de était chambée; sa mère et sa lante, qui couchaient dans le même appartemntes.

Constantioppe, ler mars. — Le 2 Évvier dernier, un ruénien poursuivi à Yugase tua un agent de police. Il resulta une mélée sanglante, 100 Arméniens furent rés et 30 blessés. Les Turcs euront 3 tués et 3 blessés. A Massaia, le 14 février, les chrétiens ayant massacrà d'Arménien, soupcomé de dénonciation, la police opé-128 arrestations.

Le consul alfemand à Siwas était informé que les percisitions fréquentés redoublaient l'irritation des Arméiens.

ng. cinquante mineurs ont péri. grandissement de New-York

LES MESURES PRÉVENTIVES contre les accidents dans les tissage

L'Association des Industriels de France de rédiger les instructions suivantes touchant personnel employé au tissage mécanique.

rsonnet emproye au tessage incomique.

Article premier.— Le personnel doit se conforrexpressément aux indications de l'affiche n'encernant les transmissions.

Art. 2.— Le nettoyage et le graissage des confes ne doivent se faire qu'au moyen de brosse

les ne doiveir et au management des courroles ne doit se faire l'après avoir isolé ces courroles, soit par l'emploi porte-courroles, soit au moyen de perches à cro-

chei.

n Pour descendre les courroies, l'ouvrier ne doit
pas quitter le sol. Il emploiers autant que possible la
perche à crochet.

Art. 3. — Quand une courroie repose sur un arbre en mouvement, il est défendu:

n 1º De s'appuyer, de se suspendre ou de se retenir
à cette courroie:

cette courrole; 2º D'essayer d'arrêter cette courrole stelle tient l'enrouler sur l'arbre ou à être enlevée par les

rroies voisines.

Art. 4. — Il est défendu d'embrayer un une machine dont on n'a pas le soin

ourroies voisines.

"Art. 4. — Il est défendu d'embrayer un métier ou une machine dont on n'a pas le soin.

"Art. 5. — Il est défendu d'embrayer un métier ou toute autre machine sans s'être assuré préalablement que personne ne s'y trouve engagé "Art. 6. — Il est formellement interdit d'enlever pendant la marche les appareils de sécurité tels que : couvre engrenages, garde-naveltes, etc., etc. cur engrenages, garde-naveltes, etc., etc. de sans s'etre assuré que lous les appareils de sécurité dont la machine est munie sont en place.

"Art. 7. — Il est formellement interdit de nettoyer pendant la marche aucune partie de métier à tisser un autre machine.

"Pour faire les nettoyages réglementaires ou les écparations d'un métier à tisser ou d'une autre machine, on jettera bas la courroie de commande du métier ou de la machine.

"RECOMMANDATIONS. — Il est recommandé aux uvriers et aux ouvrières :

"De ne pas porter de vetennents flottants et de ne

achines en mouvement; achines en mouvement; 2 De signaler à leurs contremaitres ou direc-mus toute disposition viciouse ou détérioration qui ur paraîtrait de nature à provoquer un accident.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre concitoyen, M. Giarles Moyart, capitaine aux sapeurs-pompiers de Paris, vient d'être promu au grade de chef de bataillon au 1270 de ligne à Valen-

grade de chef de bataillon au 1270 de ligne à Valen-ciennes.

Le commandant Moyart a les plus beaux états de services. Engagé volontaire en 1857, il gagne l'épau-lette de sous-licutenant sous les murs de Metz en 1870. Prisonnier en Allemagne après la douloureuse capitulation, Moyart revient en France pour partici-per à la répression de la Commune. Successivement licutenant et capitaine aux sa-peurs-pompiers de Paris, notre vaillant concitoyen est nommé chovalier de la Légion d'honneur, et en-suite décoré de la médaille d'or de sauvetage, en ré-compense de sa belleconduite à l'incendie de l'Opéra-Comique.

La station de caréme à Saint-Martin. Salut solennel d'ouverture du mois de Saint-Joseph.

— La conférence du R. P. Colin coincidait, jeudi soir, avec le salut solennel du 1er mars, en l'honneur de Saint-Joseph; aussi l'affittence était-elle plus compacte que jamais autour de la chaire de vérité.

L'éloquent prédicateur dit que le sujet de son discours est tout trouvé, en cette belle journée où la chrétienté inaugure le culte que, pendant un mois entier, elle va consacrer spécialement au saint le plus puissant au ciel après la vierge Marie.

La grandeur de Saint-Joseph se trouve résumée dans cette seule parole de l'Ecriture : « Il était un homme juste. »

omme juste. -Joseph a été plus grand que les patriarches et les rophètes, que Moïse et Josué, que les apôtres et les artyrs, que tous les saints et tous les anges du cé-

ste séjour, Par ses vertus incomparables, il a mérité d'êtré époux de la Très-Sainte-Vierge, et le père nourricie Jésus-Christ. Il a été l'homme de foi par excellence, se soume

nt sans réplique à la volonté de Dieu. A ce titre, it sut servir de modète aux hommes des temps mo craes, tourmentés par le doute, et voués à une cou-ble indifférence, en face de la guerre sans trève et les merci, faite à l'Eglise par la science et par l'ir-

ans mèrei, lante a l'Egisse per la science et par l'a-chigion. Les colonnes du divin éditice sont heureusement, nebranlables, et une touchanle légende dit que c'est ar saint-Joseph que le monde un jour se convertira, sour revenir à la foi des anciens temps. Alors plus de ces révoltes contre les lois divines thumaines, prets aprécipiter sur la société les pires atlastroples; plus de ces haines de classo, avec à chorizon de sanglantes révolutions; la charité chré-tienne seule, comme trait d'union entre les hom-mes.

mes.
Le gouverneur a demandé a être remplacé.
Le gouverneur a demandé a être remplacé.
Le gouverneur a demandé a être remplacé.
Le reception de l'ambassadeur ajournée à samedi a lieu apjourd'hui.
Une catastrophe en Chine
Lendres, fer mars.—On telégraphie de Skang-llai au Stendard de ce matin:

Lendres, fer mars.—On telégraphie de Skang-llai au Stendard de ce matin:

Mex.

mes.
Saint-Joseph est un exemple frappant d'humilité, famille de partiaixe des parties présent luis et la justice.

Tout permet de supposer que Pierre Bostael n'a et de partiaixe des parties présentes que les juffs e désignaient au prise public, pendant que d'évie le simple artissan de Nazaretel N'est-ce pas ainsi d'ailleurs que les juffs e désignaient au l'émanation directe du divin artissan qui a allumé le l'émanation directe du divin artissan qui a allumé le l'émanation directe du dévin artissan de l'émant qui et la justice.

To

fois que ses sujets venaient demander au monarque quelque faveur, celui-cl les envoyait à son ministre, en leur disant: « Adressez-vous à Joseph ». A la cour du roi celeste, il y ausst un grand minis-tre, c'est Saint-Joseph, et Dieu répète aux fidèles,

tre. c'est Saint-Joseph, et Dieu répète aux fidèles, chaque fois qu'ils lui adressent leur prière, la parole de Pharaon.

Ayons done toujours son saint nom à la bouche, et joignons-y ceux de Jésus et de Marie. Que ces trois nons : Jésus, Marie. Joseph, soient notre cri de ralliment, pour combattre le bon combat, comme ceux de « Dieu et Patrie ! Montjoie et Saint-Denis » étaient la devise des anciens preux allant à la bataille !

A notre lit de mort, lorsque notre ame sera près de quitter son enveloppe charnelle, ayons-les encore sur nos lèvres, comme le plus sût passeport vers les lieux de delices, réservés aux étus.

Une mission à Notre Dame. — A partir de dimanche prochain, une mission sera préchée, par des IRR, PP. Franciscains, en l'église Notre-Dame. Cette mission se terminera le jour de Pâques, 25 mars.

« Œuvro souveramement utile, en tout temps, écrit de Nite dostens par le proposition de Notre-Dame à ses paroissiens, une mission en spirituel qu'an point de vue social.

Nous comptons, quote le vénérable pasteur, sur la bonne volonte de tous, des patrons, des employés et des travailleurs, pour le succès de la mission, et avons la douce confiance que ces jours de grâces et de bénédictions seront pour tous des jours de saint. »

Un reconsement interessant — Le reconsement officiel des cafés, estaminets et buvettes, installés à Roubaix en 1893, fixe à 3,479 le nombre de ces éta-

mercredi son pourvoi en cassation. L'auteur du triplo assassinat de Lecre conserve todjours, parpit di, cette inpassibilité qu'il a montrée depuis son arrestation et dont il nes est dépard qu'un instant, mardi soir, au moment où il était réintégré à la maison d'arret au moment où il était réintégré à la maison d'arret

et dont ir nesse de la trèintègre à la manache de Doual.

Exaspère sans doute par l'attitude hostile de la foule qui le huait et poussait les cris de : « A mort, à la guillotine! » il se tourna brusquement vers le public en faisant des grimaces.

Il lest probable que Vannieuwenhove sera transféré prochainement à Lille.

Tentative de vol par effraction, suivie d'un commencement d'incendie. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures, des voisins de M. Delbecke-Toulet, caharetier, Grande-Rue, à l'enseigne du « Maréchal de Coyghem», aperçurent une vive lueur d'incendie à l'intérieur d'une des fenètres de l'estaminet. Ils se mirent en devoir d'éveiller les gens de la maison, qui reposaient au premier étage, pour les prévenir de ce qui se passait.

M. et Mme Belbecke, au comble de l'épouvante, prirent à peine le temps de se vetir, et descendirent en toute hâte.

Dès qu'ils apercurent les flammes, car le feu était.

M. et Mme Belbecke, au comble de l'épouvante, prirent à peine le temps de se vétir, et descendirent en toute hâte.

Dès qu'ils apercurent les flammes, car le feu était bien dans l'estaminet, ils reprirent néanmoins leur sang-froid, et se munirent de quelques seaux d'eau, qui suffirent heureusement à circonscrire dans son foyer ce commencement d'unecudie.

Les rideaux d'une des fenctres étaient en train de se consumer, et le feu, après s'etre communiqué successivement aux boiseries de l'encadrement et à la tablette, avait dejà gagné une table voisine, qui commençait à flamber.

Si ces premiers secours étaient arrivés un peu plus tard, il est certain que cet incendie, caore a sa naissance, ent pris les proportions d'un veritable sinistre, compliqué peut etre d'une explosion. D'autant plus qu'à une distance de cinquante centimètres à peine, se trouvait le compleur à gaz, installé contre le mur, avec le tuyautage en plomb, correspondant avec la canalisation de la ville.

Le premier moment de panique passé, et tout danger coniuré, M. et Mme Delbecke remarquèrent qu'un des carreaux de vitre de la fenêtre avait été brisé de l'extérieur. Ils s'expliquérent alors que des maffaiteurs avaient tenté de s'introduire dans la maison par eet endroit, en essayant de faire tourner l'espagnolette, après avoir cassé le carreau.

Par un effet du hasard, l'espagnolette se trouvait justement privée de sa poignée, et n'avait pu fonctionner. Les voleurs avaient du enflammer une allunette, pour examiner de près la difficulté, et tâcher de venir à bout du mécanisme. Ils avaient ainsi mis le feu au rideau, et effayés sans doute de cet incident inattendu, ils s'étaient enfuis, sans se précecuper de ses suites.

per de ses suites.

Une mort à l'Hôtel-Dieu. — Nous avons relaté
le terrible accident dont a été victime, le vendredi
9 février, une mère de famille de la rue Verte, à
Croix, Mine Vandenabeele, née Marie Deleveyne, âgée
de vingt-trois ans.

La pauvre femme, affreusement brûlée au côté
gauche, par du goudron en ébullition, avant été
transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Roubaix, sur
la demande de M. le docteur Laloir. Elle a succombé
à sa triste situation, après de longues et cruelles
souffrances, jeudi, à une herpe de l'après-midi.

Un domestique indélicat — M. Jean-Baptiste Deliglise, cabarctier, rue des Longues-Haies, exerce en même temps la double profession de marchand-brocanteur et ébéniste. Il occupait à son service le nommé Pierre Bostael, âgé de trente-cinq ans, qui logeait dans la maison.

Mercredi matin, à son lever, M. Deléglise s'aperçut, à sa grande stupéfaction, de la disparition d'un coffret, qu'il ne manquatt jamais, chaque soir, de monter dans sa chambre à coucher. Ce coffret renfer mait une somme de matre cent cinquante francs.

comet, qu'il ne manquat jamais, canque soir, de monter dans sa chambre à coucher. Ce coffret renfer mait une somme de quatre cent cinquante francs, en expèces, et une liasse de reconnaissances du Mont de-Prète, représentant quatre cents francs au moins. En meme temps que le précieux dépôt, avait disparu le domestique, et lorsque le patron au cours des recherches qu'il faissit à tout hasard dans les diverses pieces, descendit au rez-de-chaussée, il trouva entre-baillée la porte d'entrée de l'établissement.

Ses doutes sur la culpabilité de l'indièle serviteur n'étaient plus possibles, et son premier soin fut d'aller déposer une plainte entre les mains de M. Vancostenoble, commissaire du troisième arrondissement, d'autant plus que, dans l'intervalle, il avait constaté qu'il manquait à sa garde-robe des vêtements et des chaussures, enlevés bien certainement par le fuyard.

Tout permet de supposer que Pierre Bostael n'a eu rien de plus pressé que de mettre la frontière entre lui et la justice.

et elles ; il prenait inutilement les excitants les plus en vogue ; il s'est décidé a ne plus be

et ses dérivatifs, maux de tête, lourdeurs, fatigue, ont disparu. Dépôt général du « Cresson », pour Rouhaix : 75, rue de l'Ommelet. — Prix du litre : Trois Erancs.

Les deux jeunes voleurs de la rue d'Inkermann. — Les deux jeunes vagabonds, arrètes pour avor, mardi matin, enlevé ses houcles d'oreille en or à une illette de cinq ans, du norn de Léa Lemaire, à sa sortie de l'ècole de la Sagesse, rue d'Inkermann, ainsi que nous l'avons raconté dans notre précédent numéro, ont été surpris dans la rue des Vélocipèdes, par l'a-gent de sûreté Anselin. Ils demeurent tous les deux à Croix, l'un, André Lucas, agé de quinzo ans, rue Chevreuil; l'autre, Jean-Bapliste Bulgrave, de trois ans plus jeune, rue Saint-Piat.

Jean-Bapliste Bulgrave, de trois ans plus jeune, rue Saint-Piat.
Au cours de l'interrogatoire sommaire qu'ils ont eu à subir, à l'ouverture de l'enquête, ils se sont reconnus coupables de toute une série d'autres vols, dans trois boutiques d'épiceries : chez M. Jean Florin, rue des Vélocipédes ; chez M. Lucas Carbonnel, rue du Grand Chemin ; chez Mme veuve Deldique, rue du Grand Chemin ; chez Mme veuve Deldique, rue de Guveaux, à Tourcoing : dans deux patisses ries : chez M. Vandeville, rue du Grand-Chemin ; chez M. Desquiens, rue de l'Époelle, où ils ont fait des raz disse menus articles de toute sorte ; enfin chez un marchand de Croix, qu'ils ont dévalisé d'une partie t de ses poids et mesures.

marciand de Croix, qu'ils ont dévaitse d'une partie de ses poids et mesures, d'après leurs aveux sponta-nés, auraient été également victimes d'une agression de leur part, en face de l'église Saint-Pierre, au Crè-chet, et ils se seraient emparés de leurs boucles d'oreille, comme ils l'ont fait pour la petite Léa Le-

rofeine, comme in fonciar pour a procession, André Lucas et lean-Baptisto Bulgrave en sont arrivés à dénoncer plusieurs complices. C'est ainsi qu'un troisième inculpé, Louis Piogez, ágé de onze ans à peine, et voisin du icune Bulgrave, a été mis en état d'arrestation dans la matinée de jeudi.

uans la matinee de jeudi.

Un Sie dénaturé. — Une scène pénible avait occasionné, mercedi après-nidi, un nombreux rasemblement devant une maison de la rue d'Estaing.

A la suité d'observations que lui adressait sa mère su l'irrégularité de sa conduite, un rattacheur de vingit-trois ans, du nom de Louis Brocvielle, avait brutalement frappe la maheureuse lemme, en la menaçant de mort.

Des voisins avaient du s'interposer, et forsque des agents, requis d'urgence, arrivèrent pour mettre à la raison le forcene, il les accueilité avec un cynisme révoltant.

rollant. Ce fils dénaturé s'été emmené et écroué au dépôt de draté de la place Sainte-Elisabeth pour être déféré au Parquet de Lille.

Une femme renversée par une volture. — Dans la soirée de mercredi, une ménagere de la rue Watt, Agathe bekeyser, femme Janssens, âzée de soixante-six ans, tra-sersait la rue de l'Epeuile. Elle ne vit pas vonir à temps une volture de Mine veuve Scotlez, marchande de paille, font les chovaux la répuversèrent; l'attelage heureuse-ment allant au pas. On s'empressa de dégager la pauvre vieille, qui se plai-gnait de vives douteurs aux jambes, et on la transporta à con domicile.

suari de vives qualitats aix jamines, et un la transjoit. à son domicile de la constant de la constant de soins la la docteur Lepers, mandé pour lui donner des soins delars que les confusions qu'elte avait reçues ne présen la complet auden caractère de gravité, et que quelques jour suffiraient pour son complet rétablissement.

Une jeune fille disparue. — Une jeune fille de qua-lorze aus et demi, du nom de Victorine Vanderiotten, habitant rue d'Alger, a quitté le domicile de ses parents, mercredi a mid, el ria pas reparu depuis-ce corpuleuce, de la commentation de

Tombée dans un escaller. — Dans la soirée de mer redi, une menagère, âgée de soixante-trois ans, Mme faudérelyen, née Amélie Vanongeval, est tombée dans lescalier de son logement, res de Lanoy, cour Borgies. M. Noyon, médecin, appelé pour lui donner des soins constate que la pauver fenime portait à la tété de contusions assez graves pour nécessiter son transport à 'llôtel-bieu.

Arrestation d'un ouvrier horloger. — En vertu d'an mandat décerné, le 17 février, par M. Dassonville, juge d'instruction, la police de streté a procédé, mercred à quatre heures de l'après-midt, place de la Fosse aux-Chênes, à l'arrestation d'un ouvrier horloger, du nom de Jean-Baptiste Lelevé, ne le 6 cotobre 1850, à Steenwerck (Nord).

Cette individu a été écroné au dépôt central de la Grande-Place, en attendant son transfert à Lille.

Tribunal de simple police. — Audience du jeudi tei mars. — M. Claustre, juge de pars, préside, assisté de son greffier. M. Waymel. M. Brogne, commissaire de police du deuxième arrondissement, occupe le siège du minis-ière public, en remplacement de M. Chapé, titulaire ampêche.

du cexueine de monischargés qu'on ait vus depuis longtemps, ne comporte guère plus d'une tretaine d'af faires, et quinz d'entre fles amenent le déflié d'autant de cabactiers, qui se sont mis en contravention avec les règlements de police, au point de vue de la fermeure après l'heure de la retraite.

Les chefs d'établissement sont tous uniformément condamnés au maximum de l'amende, soit cinq francs, et leurs clients, appeiés aussi tous à comparaître, se voient infliger un franc, à t'tre d'avertissement.

Echo de l'étection du 21 fancier au Conseil d'arrontissement.—Nous avois relaté, a ut cloude, l'arrentissement.—Nous avois relaté, a ut cloude l'arrentissement de l'arrentissement de l'arrentissement.

Et deur avois d'entre de la cloude, après la proclamation du scrutin.

Le dernier avait été relaxé, mais Desbonnet père et fis

ha sorree du diminione 21 javver, comine ayant ponessi des cris séditieux, rue de la Gare, après la proclamation du scrutiu. Le dernier avait été relaxé, mais Desbonnet père et fil avaient été dirigés sur Lille, d'où ils étaient revenus en suite en liberté. l'affaire, aux yeux du parquet, ne dépas sant pas en importance une simple contravention de police.

son fils Edouard fait défaut.

Le détit de « cris séditieux » ayant été écarté, sur les dénégations formelles des inculpes, lors de l'instruction, en maintenant simplement le cri de : « Vive tuline ! « que Pierre Desbonnet reconnaît avoir poussé, ce dernier, comme son fils absent, est frappe d'une peine de onzo fr., du seuf fait de « lapage noclurae. »

Commencée à deux heures précises, la séance se termine à trois heures un quart, sans le moindre incident à nelever jendant sa durée.

Croix.— La taxe municipale sur les chiens. — On nous prie d'insérer la nole suivante :
« Le Maire de la commune de Croix a l'honneur d'informer les possesseurs de chiens qu'ils doivent l'aire à la Mairie, pour le 15 mars prochain en plus tard, une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels la sont destinés sous peins d'un accroissement de laxe. »

neurant rue Lacroix, 65. Ses funérailles auront lieu e lundi 5 courant, à 9 heures 12, en l'église du

Une jeune fille, bien élevée, munie d'un brevet upérieur, enseignant déjà dans quelques bonnes amilles, dispose encore de quelques heures par jour. Références de premier ordre. Ecrire au bureau du ournal, initiales A. M. A. N.

Conférences populaires de l'abbé Kneipp, prix 1 fr. 20. — Soins à donner aux enfants dans l'état de santé et dans l'état de maladie ou conseils sur l'hygien et la médecine de l'enfance, par l'abbé Kneipp, prix 3 fr. — Ma cure d'eau et Vivez ainsi, prix 3 fr. 50. — Bibliographie, Vient de paraître, chez Vanier, éditeur, Rimes de fer, par Charles Droulers. — En vente à la librairie du Journat de Roubatz. 77086

BEURRE PUR, DELICIEUX, & 3 fr. 50

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, & Gr. 50 Maison centrale de la laiteir d'Ososcamp, à Rouhaix, rue du Bois, 43 (treize). Ne pas confondre!

A ROUBAIX : Rue de Boss, 43; rue de l'in lustre, 2 (près la rue de Lilie): rue Pierre-de-Roubaix, 450; Anx Halles (staile 125): piace d'Anilens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 18; chez M. Dhondt, bou langer; rue d'Italie, 36; rue de l'Epoule, 194; rue de Tourceing. 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Ciliège, 134, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbours, 196.

A TOURCOING: Rue de l'Hôlel-de-Ville, 4, (maison Tanglie-Verdonck).

gire-Verdonck).
A LILLE: Rue Royale, 38 (Apicerie Duvernay Verdonck).
N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp.
76573

Bouchée de Pain et Refage de Nuit. — Journée du ler mars: hommes et femmes, 468 portions; garçons et filles, 646; total, 4 078.

« Union des Patriotes ». — Groupe de l'Entrepont. — Le counté prévient les membres de ce groupe, que les réunions ont lieu le sameil de chaque semaine, à huit heures du soir, estamunel Parmentier, Grande-Rue, 202. Réunion générale et obligatoire le premier samedi de haque mois. La colisation mensueele est fixée à 0,25 sentimes.

STEREN MORTUAINES ET D'OBLIS

MPRIMERIKALERED RESOUX. — AVIS GRATUIT dauste Journal d Rouhaiz (Grande édition) dans le Patition and de Rouhaiz

WATTRELOS

Une vache disparue et retreuvée. — Jeudi malir, des docaniers ont apercu, au hameau du Grindonpont, une vache qui se drigeait vers le hemeau du Congo. Ils l'out tenue à la disposition du propriétaire jusqu'à plus imple miormé. La fete appartenat à M. Dumou in, bouher au hameau du Congo, à qui elle a été renuse; elle félait échappée on ne sait comment de son écure, mertredi soir.

Za fraude. — La douane a trouvé mercredi, vers sept neures et demie du soir, deux bailots abandonnés dans les prairies et contenant des allumettes chimiques de provenance belge. Valeur totale : quatre cents francs

TOURCOING

L'hygiène publique et la mortalité à Tour-coing. — Dans le cours de la séance du Conseil mu-nicipal de mercredi soir, une question qui n'est cer-tes pas dépourvue d'intérêt à été soulevée : nous voulons parler du service public d'hygiène. Le Con-seil municipal a pris en considération et a renvoyé à l'étude de la commission des finances un vœu déposé à ce sujet par M. Dron et plusieurs de ses collègues.

seil municipal a pris en considération et a renvoyé à l'étude de la commission des finances un vou déposé à ce sujet par M. Dron et plusieurs de ses collègues.

Nous ne possédons pas le texte de ce veut, mais nous avons cru saisir, à la lecture, que les signatieres de la motion demandaient que la commission locale d'hygiène, très rarement réunie, fonctionne d'une façon réguliere.

Il était fait allusion aussi à l'insuffisance du service sanitaire et de salubrité, malgré tout le zèle du seul employé attaché à ce service. Le vœu visait enfin la réforme de l'inspection médicale des enfants dans les écoles et des enfants du premier aço qui semble laisser beaucoup à désirer.

Comme on le voit, la question est très coraplexe.

Tout en s'associant à la prise en considération du vœu, M. le Maire a fourni de longues explications pour établir que l'Administration s'était toujours efforcée de prendre toutes les mesures de salubrité qu'exigeaient les circonstances.

Ainsi, quand une épidémie éclate, des instructions sont immédiatoment remises par la municipalité aux interessés, afin qu'ils s'entourent des précautions prescrites par les régles d'hygiène. On recommande notamment la désinfection des linges et vêtements du malade; et, depuis un an que l'appareil de désinfection fonctionne à l'Hôtel-Dieu, il a été distribué 108 hons gratuits de désinfection.

M. le Maire estime que les efforts de l'Administration ne sont pas restés sans résultats et il invoque les statistiques officielles de la mortalité en France. Nous avons noté, au passage, quelques chiffres asservingestifs. D'après les relevés du Ministère de l'Interior pour la période triennale de 1886-87-88, la moyenne de mortalité et et le mortaité en France. Nous avons noté, au passage, quelques chiffres asservingestifs. D'après les relevés du Ministère de l'Interior pour la période triennale de 1866-87-88, la est mort en moyenne le mortalité et et le l'aux de l'aux des mortalité et et l'aux de l'aux de l'aux de l'aux de l'aux d'aux d'un le l'aux de l'aux d'aux d'un le

Constatons, à propos de cette question, que la erèche de la rue des Poutrains commence à doane: les
résultats qu'on est en droit d'en attendre. Nous y
avons va réunis, hier jeudi, quinze enfants, et parrai eux
de pauvres petits étres que les soins intelligents, qu'ils
y trouvent permettent de conserver à la vie, tandis
qu'ils semblaient voués à une mor certaine la première fois qu'ils y ont été amenés. Nous nous plaisons a reconnaître. d'ailleurs, qu'administrateurs,
mèdecin et directrice rivalisent de zèle pour faire
réussir cette œuvre intéressante et utile.

SECULIFON II SAINS—0)

MADEMOISELE

Par Jules ANDEAU

CHAPTER SI

Par Jules ANDEAU

Par Ju